



## **CHRONIQUE PRISON - JUSTICE**

### **DECEMBRE 2009**

**1 décembre** – A la prison de MOULINS, l'omerta règne après le passage à tabac de détenus. La justice a rendu un non lieu faute de pouvoir identifier les surveillants, auteurs de violences. Le 23 novembre 2003 deux détenus prennent en otage deux surveillants. Intervention du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) et d'une équipe régionale d'intervention et de sécurité (ERIS).

Les mutins se sont rendus sans incident, ils ont été condamnés à 4 ans de prison. Des surveillants ont formé une « haie d'honneur » sur le chemin du quartier disciplinaire pour frapper les détenus.

**1 décembre** – Zones urbaines sensibles : près d'un mineur sur deux connaît la pauvreté. Le taux de chômage des garçons explose.

Entretien avec Claude DILAIN, maire de Clichy sous Bois, Président de l'Association « Ville et Banlieue » : « On est passé au stade de la révolte sociale et c'est dangereux ».

**2 décembre** – Les détenus pourront contester leur inscription au fichier « DPS » Détenus particulièrement signalés. Arrêt du Conseil d'Etat du 30/11/03 : mesure susceptible de recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif. 383 détenus actuellement fichés.

**4 décembre** – « Les pauvres sont plus pauvres qu'hier » Directeur de l'Action Sociale de la CROIX ROUGE française - Augmentation de 20% des personnes accueillies.

**4 décembre** – Crime antisémite ou geste démentiel ? La justice examine le meurtre d'un DJ. Le meurtrier a bénéficié d'un non lieu pour irresponsabilité pénale. Les parties civiles ont interjeté appel comme le permet la loi de 2008 Rachida DATI.

**7 décembre** – Mise en examen d'un ancien directeur de prison pour homicide involontaire. NANCY : en 2004 un détenu tue son compagnon de cellule – Non lieu en 1<sup>ière</sup> instance pour le Directeur, la Chambre de l'Instruction l'a infirmé.

**8 décembre** – Pressions constitutionnelles sur la garde à vue - Lors de la rentrée du barreau de PARIS, le Président du Conseil constitutionnel Jean Louis DEBRE a rappelé qu'il n'y a point de sécurité sans la présence de l'avocat. Le 30 novembre : un juge des libertés et de la détention a déclaré nulle une garde à vue parce que « la personne arrêtée n'avait pas bénéficié de l'assistance d'un avocat durant son interrogatoire ».

**9 décembre** – « La prison, vécue par ceux qui sont dehors » « Qu'un seul tienne et les autres suivront » Film de Léa FEHNER qui a été accueillante à FLEURY et à VILLEPINTE.

**10 décembre** – Le Monde : Départ annoncé de Claude d'HARCOURT, il serait remplacé par Jean Amédée LATHOUD, Procureur Général de Versailles.



- 11 décembre** – Les prisons de Guyane épinglées par le Conseil Européen pour la prévention de la torture. Surpopulation, violence entre détenus, manque d'interprète dans un lieu où les étrangers représentent 70% de la population carcérale.
- 12 décembre** – L'Administration Pénitentiaire n'a plus d'argent pour payer les primes. Les primes ne seraient payées qu'en 2010 Elles représentent environ 500€ par surveillant.
- 15 décembre** – « Chambres avec Vies » A l'Hôtel de la Gare, Nadine CISTAC héberge des femmes mères ou sœurs de détenus incarcérés à la Maison Centrale de LANNEMEZAN. Elle les aime tant, ses habituées que l'Administration lui a décerné une médaille.
- 17 décembre** – Les organisations de magistrats dénoncent « une justice sous contrôle » Fin de l'état de grâce pour le Garde des Sceaux, Michèle ALLIOT-MARIE. 3 syndicats de magistrats F.O, USM et SM dénoncent les atteintes à l'indépendance de l'autorité judiciaire et la paupérisation de la justice. 14 janvier : Manifestation prévue à l'occasion de la rentrée solennelle de la Cour de Cassation.
- 21 décembre** – Antonio FERRARA, « le roi de l'évasion », est transféré au quartier Maison Centrale de SEQUEDIN (Nord).
- 22 décembre** – Publicité de l'OIP dans le Monde « Si ça peut vous aider à donner, dites-vous que cet homme est un chien. »
- 23 décembre** – Un détenu sort du « mitard » grâce à la loi pénitentiaire. Un détenu de SAINT QUENTIN FALLAVIER en quartier disciplinaire a saisi le juge des référés du Tribunal Administratif de GRENOBLE. Il avait été condamné à 30 jours de « mitard » pour avoir menacé un surveillant. Il n'y avait pas eu de violence physique. Mais il a été maintenu en quartier disciplinaire après une tentative de suicide. Le Directeur a été considéré comme ayant porté atteinte au droit au respect à l'intégrité physique et mentale.
- 30 décembre** – Pour la 1<sup>ière</sup> fois la Chine exécute un occidental. Selon l'association des droits de l'homme DIU HUA 5000 condamnés à mort pourraient être exécutés cette année. Il y en aurait eu jusqu'à 10000 dans les années 1990. En Iran 380 exécutions en 2008.